

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

DU 25 JANVIER 1891.

(Remise de l'Assemblée générale annuelle de fin décembre 1890.)

Présidence de M. le Professeur J. Gosselet.

La séance est ouverte à deux heures et un quart.

Le Procès-Verbal de l'Assemblée générale du 22 décembre 1889 est adopté.

Correspondance.

Il est donné lecture d'une lettre de M. T. C. Moulan annonçant que, pour des motifs de convenances personnelles, il ne lui est plus possible d'accepter le renouvellement d'aucun mandat au sein du Conseil administratif ou de la section des sciences appliquées. (*Pris pour notification.*)

Rapport annuel du Président.

MESSIEURS,

Vous ne vous étonnerez pas si mes premières paroles sont des paroles de deuil. Devant le malheur qui vient de frapper la Famille royale et la Belgique entière, devant cette perte douloureuse, qui fauche prématurément à l'affection et aux espérances de son auguste famille, S. A. R. le Prince Baudouin, que la Nation entière s'était accoutumée à considérer comme le digne héritier d'une dynastie chère à tous les Belges, pouvons-nous ne pas nous attrister tout d'abord et ne pas prendre notre part de l'affliction qui étreint le pays tout entier. Si l'universalité et l'intensité des regrets que fait naître dans tous les cœurs ce triste événement peut apporter quelque consolation à d'augustes douleurs, la Société belge de Géologie, au nom de tous ses adhérents, se fait un devoir d'exprimer toute la part qu'elle prend aux sentiments sympathiques qui unissent la Nation à la Dynastie régnante, si cruellement éprouvée en cette triste circonstance.

Je vous propose, Messieurs, d'adresser à la Famille royale une lettre de condoléances exprimant les sentiments dont je viens de me faire l'interprète. (*Adhésion unanime.*)

J'ai maintenant, Messieurs, pour la seconde fois à vous rendre compte de vos travaux et pour la seconde fois à constater l'état prospère de notre jeune Société.

Nous avons tenu 14 séances dont 4 ont été spécialement consacrées aux sciences appliquées et 2 à la discussion d'un programme d'étude de cartographie agricole.

Notre session de Givet a parfaitement réussi malgré l'éloignement. Outre l'étude de la vallée classique de la Meuse, nous avons visité la vallée moins connue de la Houille.

Nos excursions ont le double avantage de ne durer que peu de jours et d'attirer beaucoup de monde. Nous étions 30 personnes à Givet; à Tournai nous étions 40; à Quenast 83, à Modave, où nous avons fait, de compagnie avec la Société des Ingénieurs, une belle excursion hydrologique, nous formions avec ces derniers un groupe important de près de 200 excursionnistes. Plusieurs d'entre vous n'ont pas craint de braver les fatigues d'un plus long voyage pour aller à Cassel fêter, avec la Société Géologique du Nord, le 25^e anniversaire de la première excursion géologique faite dans nos régions. Je les remercie de nouveau de cette touchante marque d'affection. Je suis fier d'avoir contribué à faire sortir les études géologiques du domaine restreint des écoles et d'y avoir initié un public appartenant à tous les ordres de la société.

Vous trouverez les comptes rendus de ces excursions et les travaux de nos séances dans le 4^e volume de notre Bulletin. Il comprendra 14 mémoires accompagnés de 12 à 13 planches et dus à MM. Borgmann, Dollo, Félix, Fouqué, Gourret, Lœwinson-Lessing, Michel Levy, Macpherson, Pergens, Rutot, Sacco, Van den Broeck et Wowman, et les communications moins étendues mais non moins importantes de MM. Buls, De Munck, Dollo, Dormal, Dupont, Dokoutchaïef, Delecourt-Wincqz, Fisch, Flamache, Inostranzeff, Issel, Gosselet, Moulan, Piret, Rutot, Petermann, Van den Bogaerde, Van den Broeck et Verstraeten, soit 36 notices et communications, sans compter les résumés de procès-verbaux des mémoires précédents.

Vous regretterez avec nous qu'un seul fascicule ait paru. Il est volumineux, il est vrai, mais il eût dû être accompagné d'un second. Ce retard tient à des causes multiples, particulièrement au deuil de notre cher Secrétaire, dont nous avons tous partagé la douleur. Il tient plus encore à la multitude de ses occupations. Il a accepté héroïquement

toutes les charges de la Société. Secrétaire et trésorier il nous donne un temps considérable, qu'il est obligé de prendre sur les occupations de la journée et plus souvent sur son sommeil. Cet état de chose ne peut durer ni pour lui, ni pour nous. Il faut sérieusement y songer. Nous devons d'abord le débarrasser du soin de nos finances en nommant un trésorier. Je fais appel à votre dévouement. Que l'un de vous consente à se charger de ces fonctions. C'est le plus grand service qu'il pourra rendre à notre Société.

Mais cela ne suffit pas. Il nous faut encore un employé spécial qui veille sur nos publications, sur la correction des épreuves, sur la mise en pages, sur la distribution des volumes et des convocations, qui fasse enfin la besogne matérielle et permanente du secrétariat. Ceux qui ont eu la charge d'une publication savent seuls le temps qu'on y dépense et la préoccupation qu'elle occasionne.

Il est à souhaiter que notre Secrétaire, délivré de tous ces soucis secondaires, puisse reprendre activement ses études sur le terrain, études qui, avant leur brusque interruption, ont été si fructueuses pour les progrès de la géologie. L'honneur de ses travaux rejaillira sur notre Société. Ils alimenteront notre Bulletin; enfin ils hâteront le moment où notre cher et savant ami recevra la récompense que nous désirons tous pour lui.

Nous ne pouvons séparer dans nos vœux, dans notre affection et dans notre reconnaissance son fidèle Pylade, sans lequel il aurait succombé depuis longtemps sous le poids des fardeaux qu'il s'est imposés pour nous. Avec un dévouement d'autant plus méritoire qu'il est plus caché, M. Rutot a été avec M. Van den Broeck le grand ressort qui a fait marcher notre Société.

L'hydrologie a continué à fournir l'occasion de communications et de discussions intéressantes. Nous avons élaboré et envoyé aux Chambres une pétition pour demander que cette science soit comprise dans les programmes d'étude de l'Enseignement supérieur. Un écueil s'est rencontré, qui était à prévoir, celui de toucher à des intérêts industriels respectables et d'éveiller des susceptibilités légitimes. Nous l'avons évité en conservant à la discussion un caractère purement scientifique. Une société comme la nôtre, qui fait une large part aux questions industrielles, doit être une tribune ouverte à tous ses membres pour venir y exposer leurs idées dans le domaine scientifique dont nous nous occupons. Mais en tant que Société nous n'avons aucun avis à donner. Si on demande nos conseils sur un point nous pouvons charger un ou plusieurs membres de nous faire un rapport. Ce rapport, nous pouvons l'envoyer à ceux qui nous ont consulté;

mais il reste l'œuvre personnelle du rapporteur et de la commission. La Société n'est qu'un intermédiaire.

J'ajouterai, et en cela je crois être l'interprète de tous ceux qui m'écoutent, que lorsqu'une question est susceptible de soulever des discussions irritantes entre ses membres, la Société doit, pendant quelque temps, les retirer de son ordre du jour. Ayons toujours présente aux yeux la devise nationale.

Même dans le domaine des applications de la géologie, il y a assez de questions qui réuniront toutes les bonnes volontés. L'année passée je vous parlais de nous occuper de géologie agricole. Nous avons consacré deux séances à l'examen des projets d'une carte agricole. MM. Van den Broeck et Rutot ont montré l'utilité qu'aurait eue sous ce rapport la carte géologique au 1/20000 élaborée sous l'initiative et la direction scientifique de M. Dupont. A la suite de cette communication, M. Dupont nous a entrete nu des cartes agronomiques agricoles qu'il avait fait faire pour la province de Namur. Il a émis un de ces avis lumineux dont il a l'habitude, celui de confier les levés aux géomètres du cadastre. A la suite de ces discussions la Société adopta le vœu suivant qui a été transmis à la Commission gouvernementale d'élaboration d'une carte agricole :

« La Société considère comme utile et pratique et comme méritant » d'être recommandée comme premier document nécessaire pour » aborder l'étude de la confection d'une carte agricole du pays l'exécution de leurs types de culture dans nos diverses régions agricoles. » La Société pense que les géomètres du cadastre seraient utilement » désignés pour l'exécution de ces levés. »

A la suite de nouvelles communications de M. Dupont, appuyées par des considérations de MM. Rutot et Van den Broeck, la Société a reconnu à l'unanimité que l'échelle de 1/20000 semble être la plus petite échelle possible d'une carte agricole sérieuse et elle a décidé de transmettre à la Commission gouvernementale deux autres propositions consistant, d'une part, à « étudier et à lever géologiquement d'une manière » approfondie, en trois ou quatre régions physiques distinctes du pays, » certains territoires typiques et de les transformer ensuite en champs » d'expérience » ; d'autre part, « à recommander l'étude et le levé géologique détaillé des champs d'expérience actuellement existants. »

Nous avons encore transmis à la même Commission l'important mémoire spécialement traduit pour nous, de M. le professeur Dokoutchaief, sur la taxation des terres en Russie. La commission agricole où nous avons le plaisir de compter 6 membres (1) sur 10 nous a voté des

(1) MM. Houzeau, Lancaster, Petermann, Proost, Rutot et Van den Broeck.

remerciements et a proposé au Ministre de l'Agriculture l'impression du mémoire du savant Russe. Ce mémoire avait été spécialement traduit à notre intention, mais il est trop exclusivement agricole pour figurer dans nos volumes. En attendant, M. Rutot nous en a donné une analyse d'autant plus utile que le mémoire en question n'a encore été publié qu'en langue russe.

Toujours dans le cercle des applications de la Géologie, je citerai la carte pluviométrique que nous devons publier. Nous avons la satisfaction d'annoncer que l'impression des tableaux est commencée et que la gravure de la carte est en bon chemin. La publication serait plus avancée sans des circonstances indépendantes de notre volonté et de celle des auteurs.

Il me reste à mentionner notre participation à l'organisation du Congrès de la Fédération des Sociétés d'archéologie et d'histoire de Belgique, congrès qui doit avoir lieu à Bruxelles; notre participation — très appréciée à en juger par l'accueil flatteur que lui a fait M. le Bourgmestre de Bruxelles — à l'organisation des salles scientifiques du Palais du Peuple.

Cette année comme les précédentes, MM. Rutot et Van den Broeck veulent bien faire honneur à la Société des avis et renseignements qu'ils fournissent aux industriels et aux administrations. Les félicitations qui leur ont été votées par le Conseil communal de Charleroi pour leurs rapports sur la question des eaux et sur la position du cimetière projeté, sont une preuve des services que les connaissances géologiques peuvent rendre dans une foule de circonstances.

C'est une vérité que nous ne saurions trop répéter. La géologie, lorsqu'elle sera plus répandue, est appelée à rendre de grands services à l'industrie et à l'agriculture. Mais le public ne s'en doute pas, parce qu'il ignore complètement en quoi consiste la géologie. Ceux qui l'ont apprise dans leur jeunesse la regardent comme une science secondaire et fort ennuyeuse. Ce n'est peut-être pas tout à fait leur faute, au moins si j'en juge par ce qui se passe en France. On fait aux élèves de nos collèges le cours de géologie au tableau noir, comme la géométrie, sans collections, sans excursions. On leur apprend de longues listes de noms de terrains, de roches, de fossiles. De plus, la géologie compte à peine ou ne compte pas du tout dans les examens. Je sais qu'en Belgique, dans les universités, il se trouve des professeurs éminents qui ont inspiré le goût de la géologie à des élèves qui sont devenus des savants. Mais si on en juge par les résultats généraux, leur enseignement n'a trouvé faveur qu'auprès d'un bon petit nombre, car le développement des idées géologiques en Belgique ne date réellement que

de la création des sociétés libres : Société malacologique, Société géologique de Belgique, Société belge de Géologie et d'Hydrologie.

Voulez-vous me permettre de vous dire ma pensée sous ce rapport et d'y ajouter mes vœux. Il manque en Belgique pour la divulgation des idées scientifiques ce que nous avons en France, des cours publics d'Enseignement supérieur, qui s'adressent à ceux qui n'ont pas fait et qui ne veulent pas faire d'études universitaires. Eh bien, j'espère que cette lacune sera prochainement comblée. Et elle le sera de la manière la plus heureuse, la plus féconde, pour l'initiative privée.

Vous connaissez un de nos sociétaires, qui sait joindre les aspirations les plus généreuses à une intelligence industrielle exceptionnelle, qui par une découverte chimique inespérée est devenu un bienfaiteur de l'humanité et a rendu tous les peuples tributaires de son industrie. Cet homme connaît la puissance de la science ; il sait ce que la divulgation des idées scientifiques peut faire pour le progrès de la Société. Il vient de fonder, à ses frais, des cours publics et des laboratoires annexés à l'Université libre de Bruxelles, pour développer certaines sciences qui lui ont paru particulièrement dignes d'intérêt. Actuellement l'Institut Solvay compte deux cours, l'un sur l'électricité, l'autre sur le développement du système nerveux dans toute la série animale. C'est un de nos membres, M. Dollo, qui est chargé de ce dernier cours. Par les nombreuses communications qu'il nous fait, vous avez pu apprécier sa science, son travail assidu, sa clarté d'exposition. C'est vous dire la valeur de son cours et les applaudissements qu'il recueille chaque fois. Le nombre des auditeurs qui se pressent chaque semaine autour de sa chaire proclame le succès du professeur et l'utilité de l'Institution.

Espérons que l'exemple de M. Solvay trouvera des imitateurs et qu'un cours de géologie viendra s'ajouter aux précédents. Ce sera l'auxiliaire le plus actif du recrutement de notre Société.

Nous étions 290 membres effectifs en décembre dernier, nous sommes actuellement 323, plus 43 associés régnicoles payants, 48 membres honoraires et protecteurs et 23 associés étrangers, en tout 437 membres.

Vous constatez que le nombre des associés régnicoles s'est augmenté (43 au lieu de 37) ; mais d'une manière bien insuffisante. Notre appel de l'année passée n'a pas trouvé d'écho dans la jeunesse. Redoublons d'efforts pour amener des recrues. Il serait utile aussi que plusieurs d'entre vous ou vos amis les ingénieurs, grands industriels, représentants de la haute banque, directeurs

d'exploitations minérales, phosphatiers et autres se fissent inscrire comme membres à perpétuité. Pourquoi ne l'avouerions-nous pas ? D'une part, nous avons besoin d'argent, d'autre part, nous pouvons donner des avis utiles, rendre des services. Nous sommes réduits à restreindre nos échanges pour ne pas multiplier les ports; nous n'avons pu accorder d'échange qu'à un petit nombre de Sociétés ou de Revues qui nous l'avaient demandé. Les vingt-six demandes qui nous sont parvenues témoignent de l'intérêt scientifique que l'on porte à nos publications. Si la Province ne nous donnait un subside, dont nous lui sommes très reconnaissants, nous ne pourrions subsister. Il est regrettable que le gouvernement n'ait pu majorer son subside de 1000 francs que par des promesses, très sympathiques il est vrai. Néanmoins nous avons de bons avocats, je vous l'ai dit l'année passée; MM. de Sélys et Van Overloop défendent en toutes circonstances notre cause, qui est celle des sociétés savantes.

Notre bibliothèque s'est accrue, en dehors des échanges, des envois de 68 donateurs.

Une mention spéciale est due à M. Van Overloop ainsi qu'à M. Van Hoegaerden qui ont offert à tous les membres de la Société et sous forme d'annexe à notre Bulletin, d'importants mémoires. Celui de Van Overloop intitulé : *les Origines du bassin de l'Escaut*, était accompagné de superbes cartes qui donnaient à ce généreux envoi une valeur que vous avez pu apprécier, en même temps que l'originalité de la thèse de notre zélé confrère sur les variations anciennes du cours de l'important fleuve belge.

Grâce à la bienveillance de la Société des Ingénieurs et des Industriels, nous avons au Palais de la Bourse un local très convenable pour nos séances; mais notre bibliothèque, ce puissant adjuvant du travail, reste inabordable, loin du centre de nos réunions. Il importe pour nous que cet état de choses cesse promptement.

Je termine, Messieurs, par la partie la plus pénible de mon compte rendu. Il s'agit de vous parler des membres qui nous ont quitté. Nous avons eu en 1890 peu de démissions à enregistrer, mais la mort a largement fauché parmi nous; elle a pris les meilleurs. C'est le cas de dire avec le poète :

O Mort... tu sais choisir.

Parmi nos membres effectifs, Bede, Gendebien, Poumay, Soudanas, Saint-Paul de Sinçay, Van den Bogaerde, mort au champ d'honneur de la science au Congo, Ortlieb, notre ancien vice-président, une

des colonnes de notre Société; puis le général Liagre, secrétaire perpétuel de l'Académie royale, qui avait bien voulu témoigner de sa sympathie pour notre Société naissante en se faisant inscrire comme membre associé régnicole.

Nos pertes parmi les membres étrangers sont aussi douloureuses et plus retentissantes encore. C'est Gillieron, membre de la Commission de la Carte géologique Suisse, membre associé étranger de notre Société; puis trois membres honoraires des plus éminents : Neumayr, professeur à l'Université de Vienne qui s'était acquis une réputation générale par ses travaux sur les climats et la géographie des époques géologiques secondaires; Alph. Favre, de Genève, l'un des fondateurs de la théorie glaciaire des blocs erratiques; Hébert, l'illustre professeur de la Sorbonne, qui, entr'autres travaux, a fixé l'âge des couches les plus controversées de Belgique, le Gedinnien et le Heersien.

Hébert! Ortlieb! mon maître et mon élève! Ces noms reportent ma pensée sur moi-même. Je sens que l'âge arrive où je dois songer au repos, où je dois laisser à de plus jeunes la fatigue des honneurs et des responsabilités.

Messieurs! vous m'avez appelé, quoiqu'étranger, à présider à vos travaux. J'ai apprécié au plus haut degré cet honneur, ce témoignage d'estime où l'amitié avait une grande part. En attribuant à l'affection de quelques-uns la pensée de me porter à la présidence, je ne cherche pas à diminuer l'honneur que je dois retirer de vos votes. Mais si je suis fier d'avoir contribué à l'extension de la science, je ne le suis pas moins d'avoir su inspirer à mes confrères des sentiments d'amitié qui étaient réciproques et que nos relations journalières n'ont fait qu'augmenter.

Pendant ces deux années, j'ai pu lier connaissance avec beaucoup d'entre vous; j'ai pu apprécier votre zèle pour la science, votre vif désir de vous mettre au courant de la géologie. Je me suis convaincu que notre Société a un rôle bien défini, au milieu des autres associations scientifiques de la Belgique, celui de répandre dans l'esprit public, les notions de géologie, d'en faire sentir l'utilité aux industriels, aux agriculteurs, aux administrations. Si j'ai pu contribuer pour une petite part à obtenir ce résultat, je m'en estimerai très heureux.

Je me plais encore à penser que ma présence parmi vous comme Président est une preuve de la cordialité qui unit les géologues belges aux géologues français. Les excursions que nous avons faites en commun avec la Société géologique du Nord ont montré les avantages que peuvent en retirer l'une et l'autre société. J'espère que nos

bonnes relations se continueront et que vous voudrez bien nous convoquer à vos excursions, comme vous voudrez bien venir aux nôtres.

Excusez-moi de vous avoir retenu si longtemps sur ma personne et mes préoccupations et permettez-moi de terminer en vous remerciant de nouveau du grand honneur que vous m'avez fait. (*Applaudissements prolongés.*)

Compte rendu de la Session extraordinaire à Givet.

M. le *Président* résume brièvement les constatations et observations géologiques que la Société a faites lors de l'excursion annuelle faite dans la vallée de la Meuse, à Givet et dans l'intéressante vallée de la Houille, où une coupe fort complète du terrain devonien a permis à la Société de compléter les notions acquises précédemment sur les terrains primaires, lors de l'excursion à Namur en 1888. Comme le compte rendu détaillé de cette excursion est destiné à paraître dans le Bulletin, M. le *Président* ne croit pas devoir s'étendre longuement sur cette relation.

Approbation des comptes de l'année 1890 et budget de 1891.

M. le *Secrétaire* a soumis au Conseil la situation et les comptes de 1890.

Il a été reconnu que le retard des publications rendait illusoire l'établissement de la situation financière de clôture de l'année 1890. Des explications fournies, il résulte que, suivant toute apparence, la situation se traduira, lors de l'apurement définitif des comptes de 1890, par le maintien des conditions financières exposées l'année passée : c'est-à-dire que les ressources de la Société, tout en lui permettant de donner un certain essor à ses publications, qui vont toujours s'augmentant en importance matérielle et scientifique, ne donnent guère l'espoir de voir diminuer le découvert causé par les deux premières années d'existence de la Société.

Le Conseil, heureux de constater que le budget de 1890 s'équilibrera conformément aux prévisions formulées l'an passé, engage la Société à entrer résolument dans la voie des économies et à restreindre pour 1891 le développement, toujours croissant, des publications.

L'Assemblée, sur la proposition de M. A. Houzeau, délègue au Conseil le soin de dresser le relevé des comptes de 1890, dès que les publications seront à jour, et de dresser en même temps le projet définitif de budget de 1891, sur les bases de celui que présente M. le *Secrétaire-Trésorier*, lequel s'équilibre par environ 7000 francs de recettes et de dépenses.

Fixation du chiffre de la rétribution et du prix de vente et d'abonnement des publications.

Aucune modification aux décisions antérieures n'est apportée ni demandée par l'Assemblée.

Fixation des jours et heures des séances.

Le peu de membres de la province ayant profité des séances de jour, lesquelles sont peu désirées des habitants de l'agglomération bruxelloise, a engagé le Conseil à proposer la suppression de ces séances. (Adopté.)

Il est décidé qu'outre les séances mensuelles, qui auront lieu dorénavant à 8 1/2 heures au lieu de 8 heures, il pourra y avoir quatre séances facultatives d'applications géologiques lesquelles n'auront toutefois lieu que si des ordres du jour appropriés parviennent en temps au Secrétariat.

L'Assemblée décide que les séances de 1891 auront lieu conformément au tableau ci-dessous.

TABLEAU INDICATIF DES JOURS ET HEURES DES SÉANCES

ANNÉE 1891

Janvier,	Dimanche	25, ap ^s l'As. gén.	Juin,	Mardi	30, à 8 1/2 heures.
Février,	Mardi	24, à 8 1/2 heures.	Juillet,	Mardi	28, à 8 1/2 heures.
Mars,	Mardi	31, à 8 1/2 heures.	Août,	Mardi	11, à 8 1/2 heures.
Avril,	Mardi	14, à 8 1/2 heures.	Septembre,		Vacances.
Avril,	Mardi	28, à 8 1/2 heures.	Octobre,	Mardi	27, à 8 1/2 heures.
Mai,	Mardi	26, à 8 1/2 heures.	Novembre,	Mardi	10, à 8 1/2 heures.
Juin,	Mardi	16, à 8 1/2 heures.	Décembre,	DIMANCHE	27, à 8 1/2 heures.

NOTA. — Les séances auront lieu au *Palais de la Bourse*, locaux de la Société belge des Ingénieurs et des Industriels; entrée par la rue du Midi.

Les séances dont le jour est imprimé en caractères gras seront, si elles ont lieu, spécialement consacrées aux *applications géologiques*.

La *session extraordinaire annuelle* aura lieu dans la région volcanique de l'Eifel, en août ou septembre.

Session extraordinaire de 1891 et programme des excursions de l'année.

Sur l'invitation de M. le Président M. Rutot développe les raisons pour lesquelles il propose avec M. Van den Broeck la *région volca-*

nique de l'Eifel comme siège de la Session annuelle extraordinaire de 1891. (*Adopté.*)

M. *Van den Broeck* rappelle qu'une série de courses dans le terrain primaire avait été projetée en 1889 et propose de les entreprendre cette année. M. *Dupont* se met à la disposition de la Société pour conduire ces excursions et fait remarquer qu'il suffirait de trois courses d'un jour, bien choisies, pour que chacun pût se familiariser avec l'étude si intéressante des calcaires de nos terrains primaires.

Dans les calcaires devoniens de l'Entre-Sambre et Meuse, il serait aisé d'étudier l'origine corallienne de certains de ces calcaires; sur les bords de l'Ourthe et à Bomal on pourrait retrouver en relief la disposition primitive de nos atolls primaires et le Calcaire carbonifère de la vallée de la Meuse montrerait les aspects grandioses de cette superbe région de récifs qui est si bien caractérisée à Waulsort par exemple.

Le projet de ces trois excursions est adopté et des courses plus rapprochées, dans le bassin tertiaire, seront également organisées s'il y a lieu.

Election d'un Président.

L'Assemblée ayant à procéder au remplacement de M. *J. Gosselet*, Président sortant après les deux années statutaires d'exercice, élit unanimement M. *E. Dupont* en qualité de Président.

M. *E. Dupont* remercie l'assemblée de l'honneur qu'elle vient de lui faire. Sa seule ambition en l'acceptant, est de maintenir la prospérité de la Société au point où l'ont amenée ses prédécesseurs. Il rappelle le rôle et les travaux de ceux-ci : M. Houzeau élaborant nos statuts et notre programme d'études. En y faisant intervenir l'étude des applications de la Géologie il a introduit une innovation dont nous avons tous pu constater les heureux résultats, et c'est là un des caractères distinctifs de notre Société, qui a été la première à suivre cette voie féconde. M. Gosselet a eu de son côté sur la géologie belge une influence considérable, que 35 années d'études, de recherches et de découvertes ont permis à chacun de nous d'apprécier. Il vient encore, par une œuvre magistrale, monumentale, consacrée à l'Ardenne, de couronner cette carrière dont il ne craint pas de nous consacrer de précieux instants en venant, avec son affabilité et sa modestie habituelle, diriger soit nos séances, soit nos courses géologiques, qui lui doivent chaque fois alors un si vif éclat. Il nous a fait participer de son expérience sur les méthodes scientifiques en nous communiquant le résultat des applications des grandes méthodes des fondateurs de la Géologie. (*Applaudissements.*)

Élection de quatre Vice-Présidents.

Conformément à l'article 33 des Statuts, exigeant le remplacement annuel des Vice-Présidents non rééligibles, il est procédé à l'élection de quatre Vice-Présidents.

Sont nommés Vice-Présidents par le vote de l'Assemblée.

MM. le *B^{on} de Sélys L. Dollo*, *A. Houzeau de Lehaie* et *A. Rutot*.

Élection du Secrétaire.

Sur la proposition de M. le Président, l'Assemblée après avoir élu *M. E. Van den Broeck* en qualité de *Secrétaire*, le prie de conserver, à titre provisoire, le titre et les fonctions de *Trésorier* qu'il avait acceptées il y a un an. *M. Van den Broeck*, tout en faisant remarquer combien un pareil cumul est préjudiciable aux intérêts et à la bonne gestion de la Société, accepte la charge que lui confère l'Assemblée.

Élection de deux délégués du Conseil.

Par application de l'article 35 des Statuts l'Assemblée a à procéder au remplacement de deux des quatre délégués du Conseil.

Sont élus par le vote de l'Assemblée MM. *J. Gosselet* et *Puttemans*.

Élection de membres du Conseil.

MM. *Lemonnier*, *Ch. Lahaye*, *A. Proost* et *A. Renard* sont nommés membres du Conseil en remplacement de deux membres sortants, de *M. L. Dollo*, passé à la Vice-Présidence et de *M. J. Ortlieb* décédé.

Section d'applications géologiques.

Sont nommés à l'unanimité et par un vote d'ensemble :

M. A. Houzeau, Président : MM. *A. Petermann* et *A. Lancaster* Vice-Présidents, et *A. Rutot*, Secrétaire.

Election de la Commission de vérification des comptes.

Il est décidé que la Commission actuelle, composée de MM. *de Munck*, *Dufief* et *Félix* restera en fonctions jusqu'à la clôture des comptes de 1890.

Élection de trois membres honoraires.

MM. *Arthur Issel*, de Gênes; *F. Læwinson-Lessing*, de Saint-Petersbourg, et *Alb. Heim*, de Zurich, sont, à l'unanimité et sur la

proposition du Bureau, nommés MEMBRES HONORAIRES de la Société, en remplacement de MM. *A. Favre, Ed. Hébert et Neumayr*, décédés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 4 1/2 heures.



COMPOSITION DU BUREAU ET DU CONSEIL

PENDANT L'EXERCICE 1891



Président :

Édouard Dupont.

Vice-Présidents :

B^{on} de Sélys, L. Dollo, A. Houzeau de Lehaie, A. Rutot.

Secrétaire-Trésorier :

Ernest Van den Broeck.

Bibliothécaire :

Camille Aubry.

Délégués du Conseil :

T. Gilbert, J. Gosselet, Ch. Puttemans, J. Willems.

Membres du Conseil :

**P. Béclard, Lemonnier, Ch. Lahaye, A. Proost, A. Renard,
E. Van Overloop.**



COMPOSITION DU BUREAU DES SÉANCES D'APPLICATIONS :

Président :

A. Houzeau de Lehaie.

Vice-Présidents :

A. Petermann, A. Lancaster.

Secrétaire :

A. Rutot.

